



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plateforme chimique

Réaction de Monsieur Christophe Ferrari, Maire de Pont de Claix à l'annonce de l'arrêt du projet Exalia

La ville de Pont de Claix réaffirme son engagement pour le maintien et le développement d'une activité industrielle sur la plateforme

Séverine Dejoux et Olivier Six ont annoncé aujourd'hui l'arrêt définitif du projet Exalia. Cette décision fait suite à une ultime rencontre avec les instances de la liquidation judiciaire, qui ont refusé de donner suite à leurs propositions, s'inscrivant ainsi dans la lignée de leurs décisions précédentes rejetant leur offre.

La ville de Pont de Claix tient à saluer à nouveau l'abnégation et le travail acharné menés par les porteurs de projet pendant 18 mois.

Leur ambition poursuivait un triple objectif : relancer l'activité historique de la plateforme chimique, lui offrir un avenir décarboné, et prendre en charge une partie du démantèlement des installations passées pour projeter le site vers le développement. **Aux côtés des repreneurs, la commune s'était concrètement engagée le 7 mai dernier en votant une aide à l'acquisition foncière de 600 000 €.**

Plus encore, la Ville de Pont-de-Claix tient à saluer et à remercier l'action de deux femmes, au cœur du combat pour l'avenir de la plateforme chimique depuis le début : Séverine Dejoux et Sophie Binet. Tout au long des derniers mois, elles ont su mener de front le combat social et syndical dans l'intérêt de tous les salariés de Vencorex, tout en portant, avec Olivier Six, le développement d'un projet industriel nouveau pour l'économie et le territoire.

Par leur engagement, elles démontrent l'attachement sans faille des travailleurs et des syndicats à leur outil industriel, qu'ils défendent plus que quiconque.

Cela n'aura pas suffi.

À travers la ville de Pont de Claix, c'est tout un territoire qui se retrouve aujourd'hui orphelin d'un projet qui aurait permis de redonner un avenir au site, hypothéquant ainsi les perspectives d'un redémarrage rapide.

Les causes de cette débâcle devront être analysées. Nombreuses, elles révèlent le retard industriel accumulé par notre pays et par l'Europe entière, en grande difficulté dans la compétition mondiale, particulièrement dans le secteur de la chimie.

Pour autant, on ne peut ignorer qu'alors qu'un projet solide existait et était soutenu par tout un territoire, il aura fallu plus d'un an et un changement de gouvernement pour que l'État prenne enfin la mesure de l'enjeu. **Si l'État, grâce à l'action et au volontarisme de Sébastien Martin a fini par soutenir Exalia**, ce retard met en lumière les failles d'une doctrine passée consistant à laisser faire les acteurs économiques sans s'y impliquer, ni fixer de cap.

De plus, ce dossier démontre à quel point les procédures collectives actuelles sont inadaptées à la liquidation d'entités d'une telle ampleur. **Focalisées sur l'intérêt des créanciers, elles ignorent les logiques d'intérêt général et ne laissent aucune place à l'action publique, le tout sans qu'aucune voie de recours ne puisse être activée.**

Le territoire doit désormais se projeter vers un nouvel avenir. À ce titre, la ville de Pont de Claix réaffirme son engagement pour le maintien et le développement d'une activité industrielle sur la plateforme, et apporte tout son soutien aux projets portés par les industriels encore présents sur le site.

Plus largement, elle appelle l'État et la Métropole de Grenoble à réagir rapidement en installant au plus vite une gouvernance locale.

Celle-ci aura pour mission de faire émerger de nouveaux projets, mais aussi de suivre au plus près les opérations de démantèlement qui vont démarrer. Ces dernières devront impérativement respecter un triple impératif : ne pas compromettre l'avenir industriel du site, garantir l'absence de pollution nouvelle et assurer la sécurité des habitants.

Enfin, la municipalité demande instamment à l'État et à la Métropole de protéger les intérêts financiers et la dynamique économique des communes industrielles. Celles-ci ne doivent pas subir une double peine : être privées d'industrie tout en étant sanctionnées financièrement par le jeu des mécanismes fiscaux.

Plus que jamais, la ville de Pont de Claix est prête agir pour que la plateforme chimique vive !

Contact presse

[Bruno Cohen-Bacrie \(directeur de la communication\)](#)
06 20 28 83 77

[Romain Boix \(directeur de cabinet\)](#)
06 15 77 81 86